## DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Rouen, vendredi 3 novembre 2017

## | Collèges |

## Le Département pose la première pierre du collège Jean Charcot à Oissel

Jeudi 9 Novembre 2017 à 16h, au 38 rue des Violettes, à Oissel-sur-Seine, aura lieu la pose de la première pierre du nouveau collège Jean Charcot, en présence de Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime, de Catherine Benoit-Mervant, Directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime, de Stéphane Barré, Maire de Oissel-sur-Seine.



Dans le cadre du Plan Ambition Collèges, le Département de la Seine-Maritime a décidé de procéder à la reconstruction totale du collège Jean Charcot à Oissel. Cette reconstruction se fera sur le même site. En effet, la superficie du terrain permet la réalisation d'un établissement neuf, tout en maintenant le collège actuel en fonctionnement durant les travaux.

Ce projet de reconstruction du collège sur le même site, intégrera la déconstruction de l'ancien établissement, et comprendra également la construction d'une salle d'évolution sportive de 220m² avec ses locaux annexes (vestiaires, dépôts,...) et un plateau sportif extérieur.

Ce projet permettra de remplir les exigences en matière de liaison directe entre l'établissement scolaire et la salle d'évolution sportive. Il permettra également d'agrandir la cour de récréation de manière sécurisée.

La livraison des bâtiments se fera en deux temps : en premier lieu, les bâtiments d'enseignement, le restaurant et la logistique, en second lieu, le parking, la salle d'évolution sportive puis les logements.

Ainsi, le collège Jean Charcot pourra accueillir 500 élèves dont 350 demi-pensionnaires, en répondant aux exigences fonctionnelles et réglementaires d'un enseignement moderne.

Les abords du collège seront également améliorés, avec un parvis, une piste cyclable et une dépose minute. La réalisation de ce projet urbain, sous Maîtrise d'Ouvrage de la Métropole Rouen Normandie, est conçu conjointement avec le Département et la Ville de Oissel.

Le nouvel établissement permettra également de répondre aux besoins des usagers et des citoyens. Il a été décidé de maintenir les stations de bus actuelles et les places de stationnements déjà existantes, qui sont suffisantes, rue des Violettes.

Ce projet va être réalisé dans le respect de la démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale) qui se décline en 14 cibles représentant les enjeux environnementaux d'une opération de construction. Dans le cadre de cette démarche, le nouvel établissement prévoit, entre autres, la récupération des eaux pluviales, la conservation de certaines zones d'espaces verts, ainsi que l'installation de détections de présence pour réduire les consommations d'éclairage du collège.

Le montant total de cette opération est estimé à 17,8M € TTC. La fin des travaux est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

